

Apple iMac Pro

Passez en revue le guide *Les indispensables de l'iMac Pro* avant d'utiliser l'iMac Pro. Consultez le guide sur le site support.apple.com/fr-ca/guide/imac-pro ou téléchargez-le dans Apple Books (si disponible). Conservez cette documentation pour toute référence ultérieure.

Sécurité et manipulation

Consultez la rubrique « Sécurité, manipulation et information réglementaire » du guide *Les indispensables de l'iMac Pro*.

Prévention des dommages auditifs

Afin de prévenir les dommages auditifs, évitez de vous exposer à un volume élevé durant de longues périodes. Pour en savoir plus sur le son et l'audition, rendez-vous sur www.apple.com/ca/fr/sound.

Informations sur le laser classe 1 de la Magic Mouse 2 d'Apple

La Magic Mouse 2 d'Apple est un produit laser de classe 1 conforme aux normes CEI 60825-1 A1 A2 et 21 CFR 1040.10 et 1040.11 sauf en ce qui concerne les écarts cités dans le document « Laser Notice No. 50 » du 26 juillet 2001.


Attention : Toute modification apportée à cet appareil est susceptible d'être la cause de radiation dangereuse. Pour votre sécurité, faites réparer cet appareil uniquement par un fournisseur de services agréé Apple.

Les produits laser de classe 1 sont sécuritaires dans des conditions raisonnablement prévisibles conformément aux normes CEI 60825-1 et 21 CFR 1040. Cependant, il est recommandé de ne pas orienter le faisceau laser vers les yeux de quiconque.

PRODUIT LASER DE CLASSE 1

AVERTISSEMENT : Votre câble d'alimentation possède une fiche de mise à la terre à trois broches (une fiche à trois connexions, dont une pour la sécurité de la mise en terre). La fiche est conçue pour être utilisée avec une prise de courant alternatif à contact de mise à la terre. Si vous n'arrivez pas à insérer la fiche dans la prise parce que la prise n'est pas mise à la terre, ou s'il n'y a pas de contact de mise à la terre dans la prise, communiquez avec un électricien agréé pour remplacer la prise par une prise correctement mise à la terre. Ne prenez aucune mesure susceptible d'empêcher la mise à la terre.

Informations réglementaires

Les informations de certification réglementaire sont disponibles sur l'appareil. Ouvrez le menu Pomme  > À propos de ce Mac > Assistance > Certification réglementaire. Pour obtenir des informations réglementaires supplémentaires, consultez la rubrique « Sécurité, manipulation et information réglementaire » du guide *Les indispensables de l'iMac Pro*.

Conformité à l'ISDE Canada et à la FCC

Cet appareil est conforme à la partie 15 du règlement de la FCC et aux CNR d'ISDE Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. Le fonctionnement de l'appareil est sujet aux deux conditions suivantes : (1) l'appareil ne doit pas produire de brouillage nuisible, et (2) l'utilisateur de l'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

Déclaration de conformité pour l'Union européenne

Apple Inc. déclare que cet appareil sans fil est conforme à la directive 2014/53/EU.

Une copie de la déclaration de conformité aux directives de l'UE est disponible sur le site Web www.apple.com/euro/compliance.

Le représentant européen d'Apple est Apple Distribution International, Hollyhill Industrial Estate, Cork, Irlande.



Restriction de l'utilisation

Cet appareil est limité à une utilisation intérieure lorsqu'il est utilisé dans la plage de fréquence comprise entre 5 150 et 5 350 MHz. Cette restriction s'applique dans les pays ou régions suivants : AT, BE, BG, CH, CY, CZ, DE, DK, EE, EL, ES, FI, FR, HR, HU, IE, IS, IT, LI, LT, LU, LV, MT, NL, NO, PL, PT, RO, SE, SI, SK, TR, UK.

Conformité ENERGY STAR®



En tant que partenaire d'ENERGY STAR, Apple a établi que les configurations standard de ce produit sont conformes aux normes ENERGY STAR relatives à l'efficacité énergétique. Le programme ENERGY STAR est un partenariat entre des fabricants d'équipement

électronique visant à promouvoir des produits écoénergétiques. Réduire la consommation énergétique des appareils permet de faire des économies et de participer à la conservation de précieuses ressources.

Cet ordinateur est livré avec la gestion de la consommation énergétique activée, ce qui met l'appareil en veille après 10 minutes d'inactivité. Pour mettre fin à la veille, appuyez sur le bouton de la souris, le pavé tactile ou une touche du clavier.

Pour en savoir plus sur ENERGY STAR, consultez le site suivant : www.energystar.gov.

Informations sur la mise aux rebuts et le recyclage



Le symbole ci-dessus indique que ce produit ou sa batterie ne doivent pas être jetés avec les ordures ménagères. Lorsque vous décidez de mettre ce produit ou sa batterie au rebut, respectez les lois et directives environnementales locales. Pour en savoir plus sur le programme de recyclage d'Apple, les points de collecte pour le recyclage, les substances faisant l'objet de restrictions et sur toute autre initiative relative à l'environnement, consultez le site www.apple.com/ca/fr/environnement.

Union européenne : instructions concernant la mise au rebut

Le symbole ci-dessus signifie que, conformément aux lois et réglementations locales, vous devez mettre au rebut votre produit ou sa batterie séparément des ordures ménagères. Lorsque ce produit arrive à la fin de son cycle de vie, déposez-le dans un point de collecte désigné par les autorités locales. La collecte et le recyclage de votre produit ou de sa batterie lors de la mise aux rebuts permettent de préserver les ressources naturelles et de protéger l'environnement et la santé humaine.

Batteries intégrées

Vos périphériques intègrent des batteries lithium ion. N'essayez pas de remplacer ou de retirer la batterie lithium ion, vous risquez de l'endommager et par conséquent d'entraîner sa surchauffe ou de vous blesser. La batterie intégrée doit être remplacée par Apple ou par un fournisseur de services agréé Apple, et doit être recyclée ou mise au rebut séparément

des ordures ménagères. Pour en savoir plus sur les batteries lithium ion d'Apple, rendez-vous sur www.apple.com/ca/fr/batteries.

Contrat de licence du logiciel

L'utilisation de cet ordinateur constitue l'acceptation des modalités des licences de logiciels d'Apple et de tiers, affichées à l'adresse : www.apple.com/ca/fr/legal/sla.

Résumé de la garantie limitée d'un an d'Apple

Apple garantit le présent produit et ses accessoires contre les défauts matériels et les défauts liés à la production pendant une année à compter de la date d'achat initial. Apple ne garantit pas ce produit contre l'usure normale, ni les dommages causés accidentellement ou suite à une mauvaise utilisation. Pour faire réparer votre appareil, appelez Apple, visitez un magasin Apple Store ou un fournisseur de services agréé Apple (les options de réparation offertes peuvent varier en fonction des pays et la réparation peut se limiter au pays d'achat de l'appareil). Des frais téléphoniques et des frais de transport international peuvent s'appliquer selon la région. Si vous soumettez une réclamation valide dans le cadre de la garantie, Apple s'engage à réparer, remplacer ou rembourser votre ordinateur à sa discrétion, conformément à certaines modalités et aux conditions de réparation indiquées sur les sites suivants : www.apple.com/ca/fr/legal/warranty et support.apple.com/fr-ca. Les avantages offerts par la présente garantie s'ajoutent aux droits des consommateurs accordés par les lois locales. Il vous sera peut-être demandé de présenter une preuve d'achat au moment de soumettre une réclamation pendant la période de validité de cette garantie.

Pour les clients de l'Australie : nos produits comprennent des garanties qui ne peuvent pas être exclues en vertu de l'Australian Consumer Law (loi sur la protection du consommateur en vigueur en Australie). Vous pouvez bénéficier du remplacement ou du remboursement de votre appareil en cas de défaillance majeure, et d'une indemnisation pour toute autre perte ou tout dommage raisonnablement prévisible. Vous êtes également en droit d'obtenir la réparation ou le remplacement de vos appareils si ceux-ci ne sont pas d'une qualité acceptable sans que cela ne représente une défaillance majeure. Apple Pty Ltd, PO Box A2629, Sydney South NSW 1235. Tél. : 133-622.